



COMITE DEPARTEMENTAL DES YVELINES DE TIR A L'ARC



Championnat Départemental de Tir Fédéral (2x50m) et DDJC

Adultes : samedi **07 mai 2011**
Jeunes et DDJC : dimanche **08 mai 2011**
Sélectif pour le Championnat de France (fermé)

Nous serons accueillis par la Compagnie d'arc de Buc
Terrain de rugby, Stade André Dufranne, 446, avenue Maurane Saulnié, 78530 Buc
Fléchage aux entrées de la ville.

Horaires des tirs

	Samedi	Dimanche
GREFFE	12h30	8h30
ECHAUFFEMENT	13h30	9h30
DEBUT DES TIRS	14h00	10h00
Le rythme de tir sera AB/CD volées de 6 flèches, 2 Poulies maxi par cible		

Dimanche après-midi : phases finales des équipes de la DDJC

INSCRIPTION :

5€ pour les adultes et 3€ pour les jeunes

La date limite des inscriptions est fixée au : 02 mai 2011

COMMENT S'INSCRIRE :

ATTENTION : pour respecter nos engagements avec le Conseil Général en matière de développement durable, les inscriptions se feront uniquement par mail sur : federal@archers78.fr
et uniquement à l'aide du bulletin d'inscription fourni par le CDY.

Le règlement des inscriptions se fera le jour du championnat au greffe, par chèque à établir à l'ordre du CDY.

RECOMPENSES

Le titre de champion départemental sera décerné au premier de chaque catégorie (médaille d'or).
Le second et le troisième recevront une médaille départementale

N'OUBLIEZ PAS

La licence 2011 et le certificat médical seront exigés au greffe.

LA TENUE BLANCHE OU DE COMPAGNIE EST OBLIGATOIRE

Une restauration (buvette / sandwiches) sera assurée
sur place tout au long de la compétition.



Championnat Départemental de Tir Fédéral (2x50m) et DDJC

Pour les Jeunes :

- a) **ATTENTION les Jeunes inscrits dans une équipe de la DDJC ne payent pas le 3€ d'inscriptions**
- b) **Le dimanche matin**, le tir qualificatif sera support :
- (1) Du championnat départemental, classement par Catégories et remise des trophées
 - (2) Du classement pour le tir extérieur de la Division Départementale Jeunes de Club.
Pour cela, il faudra déposer vos équipes au plus tard lors du passage au greffe.
Les équipes peuvent être composées de 2, 3 ou 4 archers, les deux meilleurs scores étant retenus pour réaliser le classement.

Voir le règlement de la DDJC envoyé en début de saison.

- c) **Le dimanche après-midi**, du tir par équipe (règlement fédéral)
- (1) Pour les archers « Benjamins-Minimes » à 20 m
 - (2) Pour les archers « Cadets-Juniors » à 50 m
 - (3) Pour la constitution des équipes, si un club à moins de trois archers : il sera possible de constituer une équipe avec des archers d'un autre club !

Remise des récompenses pour la DDJC et le tir par équipe en fin d'après midi.